

de recherches, d'organiser des enquêtes coopératives, de favoriser la formation post-universitaire de chercheurs et de poursuivre des recherches grâce aux subventions versées aux professeurs d'université. Voilà sur quoi s'est fondé le travail du Conseil de 1916 à 1924.

Un comité spécial du Parlement, chargé d'étudier une recommandation en vue de l'établissement de laboratoires nationaux, se déclara favorable à la proposition, et la loi du Conseil de recherches fut révisée en 1924. Le Conseil acquit des laboratoires temporaires et connut un tel succès dans ses recherches sur l'utilisation des calcaires magnésiens comme réfractaires qu'une industrie de guerre, créée durant le premier conflit mondial, fut rétablie sur une vaste échelle. En conséquence, en 1929-1930, le gouvernement affecta des fonds à de nouveaux laboratoires.

L'immeuble du Conseil national de recherches, rue Sussex, à Ottawa, ouvrit ses portes en 1932 et, en 1939, commençait la construction de l'édifice de l'aérodynamique sur un emplacement de 130 acres adjacent à l'aéroport de Rockcliffe du Corps d'aviation royal canadien. Plus tard, plusieurs autres immeubles ont été érigés sur cet emplacement, dont des laboratoires distincts pour les recherches intéressant les moteurs, l'essence et l'huile, l'hydraulique, les structures, et des ateliers de menuiserie et de travail sur métaux. Ces immeubles ont été agrandis depuis et de nouveaux édifices ont été construits pour le génie, l'étude des basses températures et l'aérodynamique des grandes vitesses. En 1952, les nouvelles constructions comprennent des laboratoires de chimie appliquée et l'immeuble de la thermodynamique, ainsi que la mise sur le chantier de bureaux et de laboratoires pour la Division des recherches sur le bâtiment et d'un vaste immeuble où sera logé le laboratoire de la Division de T.S.F. et de génie électrique, ce dernier sur un nouvel emplacement de 250 acres de l'autre côté de la route. Un détour en forme de feuilles de trèfle donne accès, de la grande route, aux deux sections de l'emplacement du chemin de Montréal.

Le laboratoire régional des Prairies, érigé sur les terrains de l'Université de la Saskatchewan, est en activité depuis juin 1948. Le laboratoire régional des Maritimes, sur les terrains de l'Université Dalhousie, à Halifax (N.-É.), a été inauguré en juin 1952.

Le Conseil national de recherches se compose d'un président, de deux vice-présidents (section scientifique), d'un vice-président (section administrative) et de dix-sept autres membres nommés chacun pour trois ans et choisis pour représenter l'industrie, le travail et la recherche dans une des sciences naturelles fondamentales. Plusieurs des membres sont recrutés dans les sections scientifiques des universités canadiennes.

L'activité du Conseil dans le domaine des sciences et du génie se partage entre neuf divisions et deux laboratoires régionaux ayant chacun leur propre directeur. Quatre divisions de laboratoire s'occupent d'études fondamentales et appliquées portant sur les sciences naturelles: biologie appliquée, chimie pure et chimie appliquée et physique. Trois autres s'adonnent surtout à des travaux de génie: recherches sur le bâtiment, t.s.f. et génie électrique et génie mécanique, ce dernier comprenant l'aéronautique et l'hydraulique. La Division de recherches médicales ne possède pas de laboratoire en propre, mais elle accorde des subventions et des bourses d'études distribuées surtout dans les écoles de médecine des universités canadiennes.